



Question élargie n° 134
Reçue le 25.02.2022
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Fernand Etgen
Luxembourg, le 25.02.2022

Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 25 février 2022

Monsieur le Président,

Par la présente, et conformément au règlement interne de la Chambre des Député-e-s, je me permets de poser une **question élargie** à **Madame la Ministre de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région** au sujet **du fonctionnement des offices sociaux au Luxembourg.**

Le 14 mars 2019, le Ministère de la Famille, de l'Intégration et de la Grande Région a publié une étude, réalisée par l'Université du Luxembourg, nommée « Bénéficiaires, acteurs et prestations des offices sociaux », qui a analysé et évalué les effets de la réforme introduite par la loi de 2009 organisant l'aide sociale. Dans ce cadre, sept recommandations d'action ont été développées pour améliorer la qualité des processus et de l'aide apportée aux bénéficiaires.

Compte tenu notamment de l'évolution actuelle de l'inflation et de la hausse des prix de l'énergie, de plus en plus de citoyens devront faire appel aux services sociaux et à leurs aides financières. Dans cette optique, il est primordial de disposer d'un ratio de personnel adapté et d'une aide efficace et rapide pour les personnes concernées.

Dans le cadre de cette question élargie, j'aimerais thématiser le fonctionnement des offices sociaux, et aborder notamment la mise en œuvre des sept recommandations proposées dans l'étude précitée, la dotation de personnel dans certains offices sociaux du pays et les divergences de pratique quant aux décisions d'octroi des prestations.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

Djuna Bernard
Députée